

Jeudi 3 septembre 2015 (1^{ère} ST2S)

Écriture poétique et quête du sens du Moyen âge à nos jours

Place et Fonction du poète au fil des époques

Un poète est un écrivain qui compose de la poésie. Mais le poète évoque surtout un homme qui **appréhende la vie de façon particulière**. Il marque une certaine distance avec le « commun des mortels. Quels rapports le poète a-t-il entretenus avec la société, au fil des époques ?

I Les origines

En Grèce, le poète (l'« aède » ou chanteur) est un artiste qui **reçoit l'inspiration et chante les exploits des Dieux** (ou des héros, c'est-à-dire des demi-dieux) en s'accompagnant d'une lyre. Le poète latin est lui aussi inspiré des dieux, puisqu'il en est l'interprète. Être désigné, il se distingue du reste des humains par ce « don » qui lui est fait mais il reste un « homme » avec ses faiblesses.

II Le poète : un être à part

Le terme « poète », utilisé en français, a été formé à partir de **la racine grecque « poieîn »**, qui signifie « **faire créer** ». Un poète est avant tout un créateur, celui qui fait l'œuvre – mais la matière qu'il travaille est spécifique puisqu'il s'agit des mots. Il se distingue des autres créateurs pour plusieurs raisons :

- Le poète est en partie lié au sacré (à distinguer du religieux),
- A une manière enchantée, spirituelle de voir le monde,
- Le langage est son instrument.

Il joue avec les mots. C'est un virtuose qui fait rimer les mots entre eux, qui fait chanter la phrase selon un rythme : **il redonne au mot leurs sonorités et leur beauté**.

III Le poète et le citoyen

Le poète a une place spécifique dans la société. Artiste, c'est un homme « inutile » : dont l'œuvre n'apporte rien de matériellement nécessaire à la société. Et en même temps, c'est un **homme nécessaire, son œuvre parle au cœur et au sens, elle apporte un enrichissement émotionnel ou spirituel**.

Le poète prend en charge l'histoire d'un peuple, ou les grands événements qui l'ont marqué, et il les porte par sa voix. Il les fait résonner, les magnifie grâce à l'ornement poétique, et les transmet : la poésie appartient au **registre épique** (Ronsard, *La Franciade*).

A l'inverse, il joue également un autre rôle qui lui fait dire les mouvements les plus intimes du cœur. Dans ce cas, le poète n'est plus l'interprète d'un groupe : **il cherche par son lyrisme à exprimer les sentiments et les émotions qui l'étreignent** (Ronsard, *Sonnets pour Hélène*).

Il se fait ainsi proche de chacun : le lyrisme de l'auteur renvoie le lecteur à ses propres sentiments. **Mais il n'exprime pas ses émotions comme le commun des mortels, il a une sensibilité exacerbée d'une part et d'autre part, il a le désir d'aller vers l'art**. La fonction du poète peut alors devenir **une**

fonction « éclairante ». Par son attention aux objets et aux êtres, il nous révèle le quotidien sous un autre jour. Ainsi à la fin du XIX^{ème} siècle, **Rimbaud se définit comme un « voyant ».** Parlant du mot, de sa polysémie et de ses sonorités, il cherche à dire, dans sa poésie, la multiplicité du monde que notre langage quotidien tend à nier.

Tandis que le langage commun rejette la complexité et le mystère, **le langage poétique doit aller vers l'inconnu, rechercher l'inédit afin d'élargir la pensée et la faire naître,** telle est l'ambition des poètes symbolistes.

Enfin le poète est celui qui par les mots, essaie d'entrevoir le monde autrement. Il peut aussi être celui qui guide ses lecteurs (et plus généralement la société) vers des idées ou un engagement. La poésie a alors une fonction politique.

Conclusion

Le poète joue donc des rôles non seulement variables, mais surtout antithétiques en apparence : **dans et avec la société lorsqu'il est porteur de sa mémoire et de son histoire ; exilé de cette société par une sensibilité personnelle ; proche de chacun à travers le lyrisme ;** ou encore « à l'avant » de la société, comme la proue d'un navire, **quand il cherche à entrevoir ce qui n'est pas encore.**

La diversité du champ poétique

Les premiers textes de notre littérature sont des poèmes religieux (Cantilène de sainte Eulalie) ou épiques (Chanson de Roland 1070), et même la littérature narrative est écrite en vers (Tristan) avant de basculer vers la prose. Des formes populaires chantent la vie quotidienne (chanson de toile, chanson de croisade) tandis que les troubadours inventent la poésie lyrique et dotent le monde féodal d'un système de valeur (*la fine amor*).

Avec l'effondrement de l'univers chevaleresque au XIV^{ème} siècle, les poètes se tournent vers **le travail de la forme** : ils codifient la structure du rondeau, du virelai de la ballade.

Mais avec Charles d'Orléans, Rutebeuf, Villon (le Testament de Villon 1461) (XIII^{ème}-XV^{ème} siècle) qui expriment une émotion personnelle, on s'achemine **vers le lyrisme au sens moderne du terme.**

Les poèmes à forme fixe seront évincés au XVI^{ème} siècle par **le Sonnet importé d'Italie** par Marot, tandis que l'alexandrin apparu dans le Roman d'Alexandre (XII^{ème} siècle), va s'imposer par son ampleur comme le mètre poétique par excellence. ...